



**SOMMAIRE :**

- Assemblée générale du 11 novembre 2007
- Vaudou
- Petit Goâve

**ASSEMBLEE GENERALE DU 11 NOVEMBRE 2007**

**Membres présents :** une cinquantaine, venus d'horizons divers et parfois éloignés.

**Membres excusés :** Mmes et MM. Raymonde et Jean-Marc Buchler, Laurence et Bernard Jacot, Michel Wursten, Béatrice Grandjean-Kyburz (Mme le Maire de Chêne-Bougeries) et quelques autres amis, retenus par les premières neiges de cet automne.

Le buffet canadien est généreusement garni par les participants, comme de coutume, et le repas donne à la soirée un élan de convivialité toujours aussi apprécié.

La **partie officielle** débute vers 20 h 45 selon l'ordre du jour paru dans la convocation, qui a été adopté sans modification.

**1) Approbation du PV** de l'assemblée générale 2006, paru dans la circulaire de février 2006. Ce PV est accepté sans aucune remarque ni correction.

**2) Rapport du Président :**

**Réunions du comité**

Le comité s'est réuni trois fois en séance plénière pour établir le plan de travail annuel, superviser les transferts de fonds et débattre des domaines d'action de l'ASAH. Il a en particulier abordé les points suivants, souvent au prix de réunions supplémentaires auxquelles se joignent les membres directement concernés :

- Participation aux marchés d'artisanat de Puplinge et de Chêne Bourg, qui restent toujours de grands succès. De nouveaux articles sont arrivés d'Haïti, que nous vous présenterons à la fin de cette assemblée.
- Approche de Plate-Forme Haïti-Suisse : cela concerne la demande de rapatriement des fonds de la famille Duvalier vers Haïti. Le comité ne veut pas pour l'instant engager l'association ; nous avons décidé, en gardant notre neutralité, d'observer le travail de Plateforme Haïti durant une année encore.

- Participation aux actions, via l'EPER, des paroisses de Jussy et Anières - Vézenaz en faveur d'Haïti.
- Suivi des transferts de fonds en Haïti et de leur utilisation. Nous essayons de garder une vue très claire de ces fonds, de leur répartition comme de leur utilisation.
- Contenu des circulaires, dont le format a changé pour une lecture plus aérée. Elles permettent de relater toutes nos actions. Rédigées par le secrétaire, elles sont distribuées par une équipe de bénévoles qu'il faut chaleureusement remercier.
- Projets d'énergie solaire : l'installation des panneaux solaires dans les groupes scolaires mal desservis par le réseau électrique demande un suivi et un savoir faire techniques sur lesquels nous nous penchons.
- Envoi du matériel scolaire : nous avons envoyé 19 palettes avec 192 colis préparés tout au long de l'année, le jour même de notre AG.
- Equipement de quelques classes en matériel informatique pour permettre leur participation à la Bataille du Livre.

L'ensemble de ces sujets correspond à un engagement très fort des membres du comité qui oeuvrent avec constance dans le ou les domaines de leur compétence.

**Situation en Haïti :**

La situation, après une longue période très agitée, voire dangereuse, semble se calmer. Elle nous permet d'envisager à nouveau une collaboration pédagogique par des séjours de coopérants. Mesdames Maryse Faublas-Kronstein et Yvonne Piquilloud songent sérieusement à partir prochainement, à condition que la sécurité soit garantie. Elles seront pour nous d'éventuelles ambassadrices pour évaluer les besoins sur place et permettre d'envisager un recrutement de

nouveaux coopérants chez les jeunes retraités en particulier.

Le problème de la rémunération des enseignants nous préoccupe toujours. On observe que de nombreux instituteurs formés quittent malheureusement leur métier car mal payé, souvent pour s'exiler. Un système de prime de fidélité est mis en place, dans le but de fidéliser le corps enseignant.

Le financement des cantines scolaires fait l'objet d'une attention particulière, car il est maintenant bien admis qu'il est inutile de vouloir donner un enseignement à un enfant qui a faim.

Un grand merci à vous tous, donateurs fidèles, et tout particulièrement à la fondation Coromandel, dont le soutien nous a permis de faire un effort particulier dans ces deux derniers domaines.

### **3) Rapport du Trésorier :**

Le président a déjà exposé tout le travail de l'ASAH en 2006-07. Les chiffres qui suivent ne font que rendre compte de toutes ces activités. L'essentiel de nos ressources repose bien sûr sur les dons, des particuliers d'abord, mais aussi des communes qui nous soutiennent très fidèlement et généreusement.

## **COMPARAISON DES RESULTATS ET COMPTES AU 30 JUIN**

<b>RECETTES</b>	<b>2003/2004</b>	<b>2004/2005</b>	<b>2005/2006</b>	<b>2006/2007</b>
<b>Dons</b>	120'655.80	182'273.70	203'415.70	140'674.85
Intérêts créditeurs	188.05	87.65	139.25	156.00
Report exercice précédent	96'935.08	88'857.53	135'751.18	133'770.78
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>217'778.93</b>	<b>271'218.88</b>	<b>339'306.13</b>	<b>274'601.63</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>2003/2004</b>	<b>2004/2005</b>	<b>2005/2006</b>	<b>2006/2007</b>
Dons versés	127'989.50	134'773.20	204'121.05	135'611.95
Taxes C:C.P.	301.70	362.60	374.15	334.50
Circulaires	255.40	-	348.00	317.40
Cotisations Féd. genevoise de coopération	300.00	300.00	300.00	300.00
Frais de banque	74.80	31.90	28.50	10.00
Site Internet	-	-	363.65	749.30
Nouvelles brochures				1624.75
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>128'921.40</b>	<b>135'467.70</b>	<b>205'535.35</b>	<b>138'947.90</b>
<b>RESULTAT (dons à verser) :</b>	<b>88'857.53</b>	<b>135'751.18</b>	<b>133'770.78</b>	<b>135'653.73</b>
	<b>217'778.93</b>	<b>271'218.88</b>	<b>339'306.13</b>	<b>274'601.63</b>
<b>Soldes Banques au 30 juin :</b>	<b>2003/2004</b>	<b>2004/2005</b>	<b>2005/2006</b>	<b>2006/2007</b>
C.C.P.	63'059.10	86'344.60	26'346.75	60'363.25
Banque UBS SA	25'798.43	49'406.58	107'424.03	75'290.48
<b>Total :</b>	<b>88'857.53</b>	<b>135'751.18</b>	<b>133'770.78</b>	<b>135'653.73</b>

### **Quelques brèves remarques :**

La mise à jour des nouvelles brochures a permis de les rendre multicolores.

Prime de fidélité: un envoi de 15.000 \$ est en cours grâce à un don de la Fondation Coromandel.

Dons versés : toutes les écoles sont soutenues, selon une grille de répartition dont le comité est tenu informé.

Le trésorier remercie une fois de plus les généreux donateurs, dont la fidélité exemplaire permet d'inscrire l'action de l'ASAH dans une durée indispensable au développement de l'instruction en Haïti.

**4) Rapport des vérificateurs des comptes:** le rapport, lu par Daniel Rochat, conclut à l'exactitude des comptes et recommande d'en donner décharge au trésorier, lequel est vivement remercié.

**5) Election du Comité :** tous les membres du Comité actuel se représentent. Ils sont élus à l'unanimité.

**6) Les vérificateurs :** Isabelle Goumaz et Daniel Rochat, sont également reconduits pour 1 année.

**7) Propositions individuelles :** pas de propositions.

L'assemblée se termine par la présentation d'un film remarquable, tourné en 2004 par l'EPER et intitulé : « **Reconstruire avec les plus pauvres** ».

La séance est levée vers 22h15. Elle se prolonge par la vente annoncée d'objets d'artisanat haïtien. Le Comité espère que cette initiative aura retenu votre attention.





Le musée d'ethnographie de Genève, annexe de Conches, présente cette année une exposition :



A ce propos, voici un nouveau récit de souvenirs.

« Je n'oublierai jamais ma fascination pour le vaudou au début de mon séjour en terre haïtienne avec les GVOM. Lors d'une nuit d'insomnie due à la chaleur moite et accablante, je fus particulièrement excité par les rythmes obsédants des tam-tams qui résonnaient alentour. Je me levai alors, fermement résolu à éclaircir le mystère de ces étranges cérémonies. Mais il me fallut marcher bien longtemps, ne pouvant imaginer que ces tambours pussent être perçus de si loin. Cependant l'effort entrepris valait la peine, le spectacle tenant toutes ses promesses ! Bien que j'eusse dû négocier financièrement mon admission auprès du prêtre vaudou, j'étais conscient d'être un hôte privilégié, les Blancs ne pouvant d'ordinaire y accéder. En effet on ne saurait comparer ces cérémonies avec celles, frelatées, présentées aux touristes dans leurs luxueux hôtels. Pour les masses haïtiennes le vaudou, par la richesse de ses rites béninois ancestraux, est l'exutoire indispensable pour supporter leur indicible misère. Importé aux Caraïbes par les esclaves, il est devenu ainsi le culte de la patrie perdue, le phare dans la nuit d'un inconsolable exil. Il connut son apogée lors de leur rébellion contre leurs maîtres à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Signe de ralliement des déportés en quête de liberté, cette croyance fut un puissant ferment de cohésion et de détermination face à la tyrannie subie. Le



lieu de célébration est une simple masure faite de tôles ondulées rapiécées. Les servantes du temple, vêtues de robes blanches, chantent des hymnes lancinants et dansent en rond au son des rythmes des tambours. Le prêtre invoque les esprits, unissant ainsi l'Haïtien à sa terre ancestrale. L'assemblée est courbée, les yeux fixés au sol où sont tracées des figures géométriques représentant l'union entre le quotidien et l'au-delà. De menues offrandes sont disposées à même le sol au milieu des bouteilles de rhum, des fruits et des légumes et de petits objets tels des bougies, des cendriers et des boîtes de Coca-cola. Ainsi les esprits, velléitaires à souhait, seront-ils bienveillants, espère-t-on, la mystique vaudoue n'excluant pas des sollicitudes plus terre-à-terre. Les tam-tams, faits de bois de chêne ou d'acajou et recouverts de peau de bœuf,

accompagnent les chants lugubres des fidèles, exprimant tour à tour leur nostalgie, leur tristesse et leurs espoirs. La prise de possession constitue l'élément essentiel de la cérémonie. Ainsi l'un des assistants, choisi au hasard, est littéralement habité par l'esprit. Par d'insolites gesticulations, il maugrée, nargue, prophétise, menace et maudit l'assistance. Le roulement obsédant des tambours amplifie son agitation. Totalement possédé par l'esprit et dégoulinant de sueur, il sombre progressivement en transe. Puis, devenu alors insensible à la douleur, il sautille sur des braises incandescentes. Le prêtre enchaîne en tressautant convulsivement. Puis une femme se lève. Hagarde et hystérique, elle se déhanche lascivement dans une sarabande des plus suggestives. Un solide gaillard se dirige vers elle en se roulant sur le sol et l'interpellant par de sinistres incantations. L'ambiance est électrique, et la



foule déchaînée ! Afin de ne pas gêner la liberté d'action des esprits, chacun se dépouille de ses ornements, tels que chaussures, bagues, colliers et montres. Puis le prêtre saisit un coq aux pattes solidement liées. L'étourdissant par des mouvements en tous sens, il lui rompt le cou d'un coup de machette expert. Ayant goulûment bu le sang jaillissant, il le fait goûter à ses adeptes, lesquels le coupent à du tafia. Puis les trances reprennent. Toute l'assistance danse, vocifère, hurle en gémissant, avant de s'abandonner dans une profonde léthargie. Apaisé grâce au hochet que brandit le prêtre, objet rituel fait d'unealebasse contenant des vertèbres de couleuvres, chacun s'extraît alors de son horrible cauchemar. Les hallucinantes extravagances du maître de cérémonie peuvent alors prendre fin. A vrai dire son apparent pouvoir repose exclusivement sur son génie mystique, doublé de ses talents de comédien. Tels ses pairs, cupides et fort mal intentionnés, il exploite sans vergogne l'ignorance crasse de ses serviles dévots en singeant grossièrement des phénomènes paranormaux. Bien que le vaudou fasse partie intégrante du patrimoine spirituel et culturel haïtien, je ne peux que déplorer sa maléfique influence, génératrice d'angoisse et de désarroi total. »

Roland Jaquemet (été 1965)

L'ASAH a soutenu depuis quelques mois les efforts des écoles de Petit-Goâve dans leur effort de participation au programme de la « **bataille des livres** ». Grâce au matériel informatique ainsi financé, les élèves de cette région ont pu entrer en contact avec d'autres enfants du monde entier, en plus de leur insertion dans le réseau de lecture de la « **bataille des livres** » (informations sur Internet : <http://bdl.unige.ch>) Nous avons reçu quelques textes et illustrations présentant leur ville, leur école et les conditions de leur travail. Les voici, résumés pour vous !

« Que savez-vous de Petit-Goâve ? »

*Petit-Goâve est fondée en 1663 par les colons français. C'est la plus ancienne ville du pays. Elle est située à 70 km à l'ouest de Port-au-Prince. Petit-Goâve compte actuellement une population*



de 200.000 habitants environ. Le Goâve est un mot indien qui signifie baie. On l'appelle ainsi par rapport à Grand-Goâve qui est située à côté d'une baie plus vaste que celle de Petit-Goâve. La ville a été incendiée en 1902, il y a 105 ans, sous la présidence de Tirésias Simon Sam. Il ne restait alors qu'une seule maison. La ville est appelée « La cité solumouquoise ».

85% de son territoire sont constitués de hautes montagnes dont les deux plus élevées sont le morne Saint Eloi : 1370 mètres et le morne Gary avec 1110 mètres. 60% de sa population se concentrent en ville et dans ses faubourgs. A l'ouest de la ville, on retrouve encore une communauté des descendants de noirs originaires de la Guinée importés d'Afrique du temps de la colonie. On retrouve jusqu'à présent des descendants d'indiens à peau cuivrée et au gros nez, à la quatrième section Fond Arabie et aussi des descendants de Polonais aux yeux bleus, aux longs cheveux à la septième section des Platons. Cette dernière région se trouve à 37 km en montagne. Petit-Goâve est une ville révolutionnaire toujours surchauffée sur le plan politique. La région produit le haricot, les céréales et plusieurs variétés de mangues. On y trouve aussi l'élevage des vaches, surtout à l'ouest de la ville en plaine. L'une des spécialités des Petit-Goâviens est la douce Macoss préparée à base de lait de vache très appréciée des étrangers. Il ne faut pas



oublier la pomme-quette qu'on peut même comparer à de petit gâteau par rapport au goût. Des travaux d'art à base de bois, de latanier et de peinture sont fabriqués un peu partout à Petit-Goâve et à travers les douze sections communales. Les gens se déplacent surtout à bicyclette, à moto ou à pied. Depuis l'arrivée des nouveaux maires en avril dernier, les conditions sanitaires de la ville se sont beaucoup améliorées : plus de 60% des rues

**Le Comité vous remercie pour votre admirable et généreuse fidélité. Il vous adresse ses meilleurs messages.**

sont adoquinées. Une campagne de propreté a été entreprise un peu partout en vue de rendre l'environnement plus attrayant. Voici quelques photos de notre région.

Les causes de l'échec scolaire en Haïti. De nos jours, la scolarisation croissante devient l'exigence même de la société industrielle et technologique ; dès lors, l'échec scolaire de l'enfant ou de l'adolescent diminue considérablement ses possibilités quant à sa réussite sociale et économique futures, de même que son respect et son prestige auprès des parents et des professeurs. Chaque Institution scolaire est contrôlé par un directeur. Enfin, il y a le gardien qui joue le rôle de ménager, de



messenger et de surveillant. L'effectif d'une classe normale varie entre 30 à 70 élèves. L'effectif normal d'une école varie entre 250 à 750 élèves avec 7 à 10 maîtres. Une petite école renferme entre 100 à 200 élèves avec un personnel allant entre 4 à 6 professeurs y compris le directeur. On en vient à se demander quels sont les facteurs explicatifs de l'échec scolaire en Haïti ? La crise infernale avec les bouleversements politiques et les violentes manifestations populaires qui secoue Haïti depuis la

chute des Duvalier en 1986, les tensions cachées, la discorde ouverte, les querelles plus ou moins fréquentes entre les parents, des préoccupations émotives chez l'enfant ou l'adolescent le rendent incapable de s'organiser et de produire un travail intellectuel efficace. L'enfant peut présenter un niveau élevé d'anxiété et de tension, lorsqu'il se croit incapable de donner des rendements positifs à l'école. L'enfant est parfois hésitant à entreprendre une tâche parce qu'il craint d'échouer. Les enfants de milieux défavorisés n'apprennent pas au même rythme que ceux issus du milieu aisé. Les familles défavorisées ne sont pas en mesure de fournir la stimulation et l'environnement exigés par le milieu scolaire comme par exemple la propreté, la ponctualité, l'esprit de compétition et de rendement. Un autre fait à signaler chez les parents haïtiens surtout, c'est qu'ils ont parfois des normes et des attentes trop élevées. Ne pouvant répondre à ces normes, l'enfant abandonne sa tâche. Dans le cas aussi où les parents ont des moyens de contrôle relâchés, la chance de réussir est très minime parce que les enfants issus d'un tel milieu ne sont pas motivés à apprendre».

Eric Bernhard, secrétaire